



MOT DU MAIRE



PLAGE DE CAP-AUX-OIES

Le site de la plage de Cap-aux-Oies est de plus en plus achalandé par les résidents et les visiteurs. C'est pourquoi il nécessite un aménagement adéquat, des plus respectueux de l'environnement et des personnes qui vivent dans ce secteur.

Conscient de ces faits, la municipalité a installé un nouvel escalier sécuritaire ainsi que des toilettes chimiques pour l'été 2021. Ces actions concrètes que nous avons entreprises ont fait l'objet de nombreux commentaires positifs.

Avec le soutien de l'agente de développement territorial de la MRC, madame Mylène Armstrong, une consultation citoyenne a été enclenchée auprès de tous les propriétaires du secteur.

L'objectif visé par le conseil était de connaître l'opinion de la population concernée au sujet de l'amélioration de l'accessibilité, l'aménagement des lieux, dont le stationnement, les espaces de détente familiales sans oublier la cohabitation des usagers.

Cette consultation s'est déroulée du 9 et 26 juin 2021 et 56 personnes y ont répondu en remplissant le questionnaire élaboré à cette fin. Les répondants avaient la possibilité d'exprimer leurs commentaires, leurs suggestions et leurs craintes face à ce projet.

Dans ce numéro :

Mot du maire	1-2
Élections municipales	2
Du côté de la bibliothèque	3
Collecte des encombrants	3
Informations diverses	4

Les membres du conseil municipal prendront connaissance des résultats au cours du mois de septembre. Par la suite, ils statueront sur l'évolution du projet. Une rencontre citoyenne est prévue à cette fin.

ÉLECTIONS

L'automne s'annonce fébrile en matière d'élections puisque les électeurs se rendront aux urnes le 7 novembre pour élire un conseil municipal pour 2021-2025 et plus près de nous dans la circonscription fédérale le 20 septembre.

Nous espérons que les partis prennent en considération les souhaits des membres de la Fédération québécoise des Municipalités. Depuis plusieurs années, ils demandent que les critères d'admissibilité à la taxe d'accise (TEQ) soient modifiés afin que les municipalités puissent utiliser ces sommes pour des bâtiments municipaux et que les travaux puissent être réalisés en régie. Ainsi, notre municipalité pourrait l'employer entre autres pour la construction d'une nouvelle caserne d'incendie, laquelle date de 1973.

Pour ma part, j'ai annoncé en mai dernier mon intention de me présenter pour un troisième mandat à la mairie. Ma réflexion est toujours vivante jusqu'au dépôt définitif de ma candidature au plus tard le vendredi 1^{er} octobre.

D'emblée, je ne peux me servir de cette tribune pour m'exprimer sur les réalisations du conseil actuel puisque ces éléments pourraient devenir des éléments électoraux advenant une élection à la mairie. Néan-

moins, c'est avec enthousiasme que je vous ferai part des réalisations accomplies sous ma gouverne comme maire et mes intentions pour le prochain mandat dans la prochaine édition de l'Écho, s'il n'y a aucune opposition au poste de maire le 7 novembre.

INTERNET HAUTE VITESSE

C'est avec une grande satisfaction que j'ai appris en même temps que vous que la région de Charlevoix aura accès à Internet haute vitesse d'ici septembre 2022.

C'est Vidéotron qui a obtenu le contrat. Une résidence permanente ou secondaire qui possède une entrée électrique d'Hydro-Québec est susceptible d'être connectée à la fibre optique si le service Internet n'est pas disponible ou inadéquat actuellement.

La municipalité, de concert avec la MRC, procède actuellement à la vérification des secteurs mal desservis ou sans Internet afin de remettre à Vidéotron une carte précise des résidences à connecter. Nous avons déjà publié sur les réseaux sociaux et notre site Internet, un avis aux propriétaires localisés sur le territoire Éboulois afin de nous signaler le fait qu'ils ne soient pas ou mal desservis. Plusieurs parmi vous nous ont contactés, et je vous en remercie.

Je lance à nouveau une invitation aux personnes qui ne l'ont pas encore fait et qui désirent signifier un service inadéquat ou absent, de nous contacter afin d'obtenir une couverture complète sur notre territoire toujours selon les règles en vigueur.

(suite à la page 2)

MOT DU MAIRE (SUITE)

RESSOURCES HUMAINES

Je tiens à remercier Madame Valérie Tremblay, secrétaire administrative à la municipalité, qui nous quitte après trois années d'engagement et de loyaux services. Elle désire relever de nouveaux défis dans l'entreprise familiale et nous lui souhaitons bon succès dans les projets à venir !

Le poste est à combler avec une augmentation du nombre d'heures de travail, soit 35 par semaine. Consultez l'offre d'emploi diffusé sur différents médias. Les candidatures seront reçues jusqu'au 8 septembre à midi.

Pierre Tremblay, maire

FEU DE PLAISANCE

Il n'est pas nécessaire de demander un permis pour un feu de plaisance dans un foyer ou contenant à feu muni d'un pare-étincelles. Une distance de 3 mètres de tout bâtiment, arbres ou matière combustible doit être respectée.

FEU EN PLEIN AIR

Une demande de permis auprès du service incendie (418 635-1215) est requise pour faire un feu en plein air. Il doit être demandé le jour même en avant-midi et sera autorisé ou non en fonction de l'indice de la SOPFEU (disponible sur notre site Internet) de l'emplacement visé, de la vitesse ainsi que de la direction des vents.

FEUX D'ARTIFICE

L'utilisation des feux d'artifice en vente libre est permise selon certaines conditions, entre autres :

- Délimiter un périmètre de sécurité d'au moins 30 m X 30 m, sans aucun bâtiment, clôture de bois, arbres et autre matière combustible ;
- Obtenir l'autorisation du propriétaire du terrain ;
- Avoir sur les lieux, l'équipement requis pour combattre un début de propagation engendré par ce feu ;
- Éteindre complètement les retombées des feux avant de quitter les lieux.
- Ne pas faire de feux d'artifice par vents de plus de 20 km/heure. Merci !

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales arrivent à grands pas. Très bientôt se déroulera la période pour recevoir les déclarations de candidature, soit du **17 septembre au 1^{er} octobre à 16 h 30**. Les citoyens(nes) intéressés(es) à s'impliquer activement au sein de la municipalité sont invités(es) à se présenter au poste de conseiller ou de maire des Éboulements.

ÉLIGIBILITÉ

Vous pourriez être éligible à un poste de membre du conseil si vous avez le droit d'être inscrit(e) sur la liste électorale municipale en satisfaisant aux critères suivants :

- Être âgé(e) de 18 ans ou plus le 7 novembre 2021 ;
- Être un(e) citoyen(ne) canadien(ne) le 1^{er} septembre 2021 ;
- Ne pas être sous curatelle le 1^{er} septembre 2021 ;
- Ne pas avoir été reconnu(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse depuis le 31 août 2016 ;
- Ne pas être dans une situation d'inéligibilité en raison d'un emploi (ex. : membre du personnel électoral, employé(e) municipal(e)) ou d'infraction à des lois du Québec ou du Canada ;

a) Être domicilié(e) sur le territoire de la municipalité le **1^{er} septembre 2021** et au Québec depuis au moins six mois à cette même date ;

OU

b) Être, la ou le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant(e) d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis **au moins 1 an le 1^{er} septembre 2021** (ex. : être propriétaire d'un chalet) ;

- Résider sur le territoire de la municipalité, de façon continue ou non, depuis au moins un an le 1^{er} septembre 2021.

Il est de votre responsabilité de vérifier si vous répondez aux conditions d'éligibilité à un poste de membre du conseil de votre municipalité.

VOTE PAR CORRESPONDANCE

En raison de la COVID-19, les possibilités de voter par correspondance ont été élargies pour les élections du 7 novembre. Ainsi, en plus des électeurs non domiciliés, voici les clientèles admissibles :

- Électeurs âgés de 70 ans et plus ;
- Électeurs domiciliés qui ne peuvent se déplacer pour des raisons de santé, et leur proche aidant domicilié à la même adresse ;
- Électeurs en isolement ordonné ou décrété par la Santé publique.

Les personnes âgées de 70 ans et plus recevront un formulaire à compléter et à retourner au plus tard le 27 octobre s'ils désirent se prévaloir du vote par correspondance.

Les électeurs en isolement pourront demander de voter par correspondance à

compter du 17 octobre. Le formulaire sera disponible sur le site Internet de la municipalité ou en communiquant par téléphone au bureau municipal.

PERSONNEL ÉLECTORAL

Le personnel électoral rémunéré est recruté en grande partie dans la population locale et comprend les personnes suivantes :

- Scrutateur
- Secrétaire de bureau de vote
- Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)
- Membre d'une commission de révision de la liste électorale
- Secrétaire d'une commission de révision de liste électorale
- Toute autre personne dont le président d'élection requiert les services.

Si vous désirez en faire partie, veuillez m'adresser votre demande en complétant le formulaire en ligne sur le site Internet leseboulements.com (onglet vie municipale/élections 2021).

Merci à toutes les personnes intéressées, cependant, seules les candidats(es) retenus(es) seront contactés(es) pour suivre la formation requise afin d'occuper l'un des postes à combler.

Pour obtenir des informations additionnelles, composez le 418 489-2988, poste 6502 ou par courriel à :

lindagauthier@leseboulements.com

*Linda Gauthier,
Présidente d'élection*

LIVRE-TOI... DEVIENS BÉNÉVOLE !

En raison de la pandémie de **COVID-19**, de nombreux bénévoles nous ont quittés. Avec le soutien du Réseau des bibliothèques, une campagne de recrutement nationale débutera le 5 septembre et se poursuivra jusqu'au 5 décembre 2021, date de la **Journée internationale des bénévoles**.

A compter du 5 septembre, une nouvelle personne recrutée au sein de notre groupe de bénévoles complètera un bulletin de participation NOUVEAU BÉNÉVOLE et deviendra admissible au tirage d'un chèque-cadeau de 350 \$ à la librairie agréée au choix du gagnant. Nous comptons sur vous chers bénévoles pour recruter de nouveaux membres et, au terme de cette campagne, un chèque-cadeau d'une valeur

de 100 \$ dans une librairie agréée au choix du gagnant sera tiré parmi tous les bénévoles qui auront recruté un nouveau membre au sein de notre groupe. Joignez-vous à notre équipe !

UNE LISEUSE A NOTRE BIBLIOTHÈQUE !

Et oui vous avez bien lu ! Nous disposons d'une liseuse à notre bibliothèque dans le courant du mois de septembre. Le but de ce projet est de vous initier à la liseuse et valider si vous aimeriez cela.

La location sera la même que pour le prêt d'un livre, c'est-à-dire trois semaines. Un guide d'utilisation sera inclus et la liseuse sera téléchargée de livres qui, nous l'espérons, sauront vous plaire.

Soyez attentif à vos courriels ou sur notre page Facebook afin de connaître la date de mise en vigueur.

« UN MARCHÉ AUX LIVRES » À NOTER À VOTRE AGENDA

Le dimanche 3 octobre à l'édifice municipal se tiendra une **vente de livres**. Ne manquez pas cette opportunité de garnir votre bibliothèque d'un bon choix de bouquins pour un prix dérisoire.

EMPORTEZ-MOI

Toujours en raison de la situation fragile actuelle, le programme **EMPORTEZ-MOI** ne sera pas disponible cet automne. Nous espérons le redémarrer en 2022.

HORAIRE RÉGULIER

Nous reprendrons notre horaire régulier à compter du mercredi 8 septembre 2021. Notre horaire sera donc les mercredis et dimanches de 13 h à 15 h 30.

Francine Bolduc

Pour l'équipe de la bibliothèque

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR RÉSERVATION

Il est temps de réserver votre cueillette d'encombrants qui aura lieu du 27 septembre au 1^{er} octobre.

Réservez avant le 22 septembre à 16 h au numéro 418 435-2639, poste 6012
Ou courriel : gmr@mrccharlevoix.ca
Un maximum de 6 articles par résidence est autorisé et le poids d'un article ne doit pas dépasser 125 kg.



Les déposer en bordure de la route la veille, dimanche le 26 septembre.

Sont interdits : déchets domestiques, matériel électronique, appareils réfrigérants, matériaux de construction, produits domestiques dangereux et les pneus. **MERCI DE VOTRE COLLABORATION !**



COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Veillez déposer vos **sacs en papier** et vos contenants réutilisables en plastique ou métal (volume de 1m³ et d'un poids maximum de 25 kg)

en bordure de la rue, dimanche, le 31 octobre 2021. Ces derniers seront cueillis au cours de la semaine qui suit.



PS : PRENDRE NOTE QU'IL N'Y AURA PAS DE DISTRIBUTION DE SACS BRUNS POUR LE COMPOST CET AUTOMNE.



Sous le thème, « **Ma municipalité : ma qualité de vie** » cette Semaine se veut une sensibilisation à l'importance de l'engagement citoyen. C'est primordial pour le développement et la vitalité de chaque municipalité. Que ce soit en loisir, et culture ou pour l'amélioration de la qualité des services municipaux, le dynamisme créé se reflète socialement et économiquement dans notre communauté.

Elle désire également rapprocher sa population à l'administration municipale. Profitez de cette semaine pour consulter les moyens de communication et d'information mis à votre disposition notamment le site Internet et la page Facebook afin de mieux connaître ses services et vous sensibiliser à la réalité municipale. L'administration municipale étant très transparente, le rapprochement municipal-citoyen-citoyenne est une responsabilité partagée, profitons de cette Semaine afin de s'y imprégner.

INFORMATIONS

FAITES RAYONNER L'ARTISTE EN VOUS À LA PAPETERIE SAINT-GILLES !

Cet automne, combattez la grisaille en donnant de l'inspiration à votre veine artistique ! Participez à un ou à plusieurs ateliers en compagnie d'auteurs et d'artistes de renom dont le savoir-faire ouvrira grandes les portes de votre créativité. Dix ateliers sont au programme de la mi-septembre à la mi-novembre 2021. Inscrivez-vous au 418 635-2430 et partagez la bonne nouvelle !

- **15 et 22 septembre**, 18 h à 21 h, initiation à la calligraphie avec Marianne Fourcaudot : 80 \$

- **18 septembre**, 10 h à 16 h, aquarelle, trucs et astuces avec Jacques Hébert : 80 \$

- **25 septembre**, 10 h à 13 h, atelier d'écriture avec Maryline Busque-Dubois : 40 \$

- **9 octobre**, 10 h à 16 h, crayons et papiers avec Humberto Pinochet : 80 \$

- **13 et 20 octobre**, 19 h à 22 h, botanique gestuelle avec Lorna Mulligan : 100 \$

- **6 octobre**, haïkus, 10 h à 16 h écriture

et objets avec Jeanne Painchaud : 80 \$
- **23 octobre**, 10 h à 16 h, classe de maître - techniques mixtes avec Humberto Pinochet : 80 \$

- **30 et 31 octobre**, 10 h à 16 h, classe de maître - atelier de créativité avec Dominique Normand : 125 \$

- **13 novembre**, 10 h à 16 h, initiation au cyanotype avec Gabrielle Bélanger : 80 \$

- **14 novembre**, 10 h à 16 h, initiation à la sérigraphie avec Gabrielle Bélanger : 80 \$

Véronique Tanguay
Conseillère en développement
papeteriesaintgilles.com

DÉBUT ET INSCRIPTION DES COURS DE JUDO

Les cours de judo débiteront jeudi, le 9 septembre 2021 à 18 h au local, situé au 2335, route du Fleuve.

Coût : 75 \$ pour 12 semaines, incluant le costume, plus l'affiliation à judo Québec selon l'âge de votre enfant.

Un dépôt de 30 \$ est demandé pour le judogi d'un débutant.

Informations :

Lily Tremblay

Téléphone: 418 635-2337

Page Facebook :

Judo Yama Les Éboulements



HABITATIONS DES AÎNÉS

À LOUER: Logement 3 1/2 avec vue sur le fleuve, au 2^e étage des Habitations des Aînés.

Situé à proximité du dépanneur, guichet Desjardins et de la pharmacie.

Veillez contacter Hélène Desmeules au 418 635-1272 ou par courriel : helene@alimentscharlevoix.ca

EAU POTABLE

Nous souhaitons sensibiliser la population desservie par le réseau d'aqueduc concernant l'utilisation de l'eau potable. Laver l'entrée ou le revêtement extérieur de la maison est à éviter. Nous devons rencontrer des objectifs auprès du Ministère de l'Environnement et diminuer la consommation d'eau par capita et ainsi, réduire les coûts liés à l'approvisionnement et au traitement de l'eau potable.

MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS
2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2988

Messagerie :
municipalite@leseboulements.com

MEMBRES DU CONSEIL

MAIRE : Pierre Tremblay
Conseillères : Sylvie Bolduc
Diane Tremblay
Conseillers : Emmanuel Deschênes
Mario Desmeules
Johnny Gauthier



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB
leseboulements.com et
Notre page Facebook : [municipalité
des Éboulements](https://www.facebook.com/municipalitedesEboulements)

CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS

Nous espérons que vous avez passé un bel été et que vous avez profité de la belle température.

Que se passera-t-il pour la reprise de nos activités cet automne ? Nous devons attendre le rassemblement de secteur pour connaître les directives à suivre afin de pouvoir reprendre les activités et aussitôt que nous aurons l'heure juste vous serez informés. Nous espérons vous retrouver très bientôt et en forme.

Carole Tremblay, présidente

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL : MARDI, 7 septembre
LUNDI, 4 octobre

HEURES D'OUVERTURE : le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15.

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE :

LINDA GAUTHIER

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE :

DANIÈLE TREMBLAY

CHARGÉ DE PROJET ET URBANISME :

MATHIEU BILODEAU

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE :

VALÉRIE TREMBLAY

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET

CHEF POMPIER :

GRÉGOIRE BOUCHARD

CHEF D'ÉQUIPE :

PATRICK BOUCHARD

INSPECTEUR EN BÂTIMENT :

JUSTIN GINGRAS

L'inspecteur est présent le mardi et le mercredi de 8 h 30 à 16 h 30

SERVICE D'URGENCE :

9-1-1

SERVICE D'INCENDIE (PERMIS DE BRÛLAGE) :

418 635-1215

Votre prochain Écho des Éboulements paraîtra le 1^{er} novembre. Pour informations, veuillez communiquer avec Danièle Tremblay, responsable, à dtremblay@leseboulements.com